

YANNICK L'HORTY (UPEM, TEPP-CNRS)

Discriminations dans l'accès à l'emploi: en diminution entre 2016 et 2018

Depuis le début des années 2000, de nombreuses études ont conclu à l'existence de discriminations dans l'accès à l'emploi sur le marché du travail français. Elles utilisent la méthode des tests de correspondance ou testing scientifique qui consiste à envoyer des paires de candidatures fictives, semblables en tous points sauf sur la caractéristique dont on veut tester l'effet, en réponse à de vraies offres d'emploi. Ces études ont porté sur l'effet du sexe, de l'origine, du lieu de résidence et de la religion supposée.

Deux recherches récentes, financées par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), ont complété ces travaux en proposant de comparer l'accès à l'emploi privé et public. Ces recherches ont consisté à répéter pour la première fois un protocole de testing à deux ans d'intervalle, permettant de suivre l'évolution dans le temps des discriminations. La première collecte des données a eu lieu entre octobre 2015 et avril 2016¹, la deuxième

entre septembre 2017 et mars 2018². Les résultats présentés dans cette fiche portent sur les discriminations vis-à-vis de l'origine et du lieu de résidence qui ont été mesurées dans les deux collectes. La deuxième campagne de test a porté de surcroît sur les discriminations à raison du sexe et selon l'orientation sexuelle. Ce type de test n'a pas vocation à être représentatif de l'ensemble du marché du travail. Il produit une mesure partielle, ponctuelle et localisée. Il porte sur deux familles professionnelles: les cadres administratifs et les aides-soignants. Pour ces deux professions, trois profils de candidats ont été envoyés. L'un des candidats signale une origine maghrébine par son patronyme, un autre réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et le troisième est le candidat de référence (**tableau 1**). Toutes les autres caractéristiques individuelles des individus fictifs sont semblables dans les deux testings (âge, diplôme, expérience, parcours, etc.).

Reflux des discriminations, dans un contexte de reprise de l'emploi

L'ensemble des taux de réponse augmente entre les deux testings, traduisant l'amélioration du marché du travail (le taux de chômage étant passé de 9,9 % à 8,9 % entre début 2016 et début 2018) et la montée des difficultés de recrutement: le marché du travail

devient moins sélectif (**tableau 1**). Lorsque l'on considère toutes les offres, les discriminations qui étaient détectées en 2015-2016 ne le sont plus en 2017-2018. Il y a donc eu réduction des discriminations dans l'accès à l'emploi sur la période.

Des discriminations demeurent selon l'origine et le lieu de résidence

Dans le secteur privé, aucune différence de traitement n'est constatée pour les postes de cadres administratifs, ni en 2016, ni en 2018, au contraire des offres d'aides-soignants pour lesquelles des discriminations existent selon le lieu de résidence en 2016 et selon l'origine en 2018.

Dans la fonction publique d'État, aucune différence significative n'est mesurée en 2015-2016 et une différence apparaît deux ans plus tard, en faveur des candidats en QPV. Cette différence ne résiste cependant pas à une approche «toutes choses égales par ailleurs», notamment avec la prise en compte de variables de contrôle par département.

Dans la fonction publique territoriale, des discrimina-

tions sont décelées en 2015-2016 selon l'origine pour les deux professions et selon le lieu de résidence uniquement pour les responsables administratifs. Deux ans plus tard, les écarts de taux de réponses se sont réduits pour chaque profil et seules des discriminations selon l'origine sont détectées pour les responsables administratifs.

Dans la fonction publique hospitalière, en 2015-2016, on détecte à la fois des discriminations selon l'origine et selon le lieu de résidence pour les aides-soignants, mais aucune différence de traitement pour les responsables administratifs. Deux ans plus tard, on détecte uniquement des discriminations selon l'origine pour les aides-soignants.

1. Bunel M., L'Horty Y., Petit P. (2016), «Les discriminations à l'embauche dans la sphère publique: effets respectifs de l'adresse et de l'origine», *Rapport de recherche Tepp* 2016-07.

2. Challe L., L'Horty Y., Petit P. et Wolff F.-C. (2018), «Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle», *Rapport de recherche Tepp* 2018-05.

Tableau 1
Taux de réponses non négatives des candidats fictifs

Responsables administratifs					
		Référence	Origine maghrébine	QPV	Nombre d'offres testées
Fonction publique dans son ensemble	2015/16	29,8	21,6**	22,2**	171
	2017/18	28,2	25,1	27,6	163
FPE	2015/16	25,9	18,5	25,9	54
	2017/18	12,3	14,04	17,5*	57
FPT	2015/16	33,3	23,3**	22,2***	90
	2017/18	39,2	31,9*	35,0	97
FPH	2015/16	25,9	22,2	14,8	27
	2017/18	11,1	22,2	11,1	9
Secteur privé	2015/16	76	6,6	8,1	394
	2017/18	10,8	9,9	13	223
Aides-Soignantes					
		Référence	Origine maghrébine	QPV	Nombre d'offres testées
Fonction publique dans son ensemble	2015/16	39,8	27,7**	31,3*	83
	2017/18	44,7	39,4	44,7	76
FPE	2015/16	-	-	-	0
	2017/18	50,0	50,0	50,0	2
FPT	2015/16	39,0	29,3*	34,1	41
	2017/18	53,6	53,6	51,2	41
FPH	2015/16	40,5	26,2***	28,6**	42
	2017/18	33,3	21,2*	36,3	33
Secteur privé	2015/16	41,13	39,0	24,8***	141
	2017/18	52,4	41,9**	53,4	191

*: résultat significatif à 10 %, **: résultat significatif à 5 %, ***: résultat significatif à 1 %.

FPE: fonction publique d'État; FPH: fonction publique hospitalière; FPT: fonction publique territoriale.

Source: Testing Desperado (Discriminations à l'embauche dans la sphère publique: les effets respectifs de l'adresse et de l'origine).

Traitements: Tepp, CNRS.

Note de lecture: dans la fonction publique territoriale, le taux de réponses non négatives à une candidature pour un poste de responsable administratif est de 33,3 points en 2015/2016 contre 23,3 points pour un candidat signalant une origine maghrébine par son patronyme. L'écart est significatif au seuil de 5 %. Le taux de réponse est de 22,2 points pour un candidat qui habite en quartier politique de la ville, l'écart étant significatif au seuil de 1 %.

YANNICK L'HORTY (UPEM, TEPP-CNRS)

Discriminations dans l'accès au logement: avantage aux candidats résidant précédemment dans un HLM ou une cité

Le projet Dalton¹ («Discrimination dans l'accès au logement: un testing de couverture nationale»), financé par l'Agence nationale de la recherche, consiste à mesurer l'ampleur des discriminations dans l'accès au logement locatif du parc privé à l'aide d'un testing dans les 50 plus grandes aires urbaines de France métropolitaine, couvrant plusieurs motifs de discrimi-

nations (l'âge, l'origine, le lieu de résidence) et leurs combinaisons. Le protocole a consisté à envoyer 5 candidatures fictives (**tableau 1**) en réponse à une sélection de 5000 annonces de locations dans le parc privé et d'analyser les retours de ces candidatures: réponses non négatives, prises de rendez-vous ainsi que le nombre de contacts.

De fortes différences selon l'origine des locataires et les territoires

D'importantes discriminations selon l'origine pénalisent les candidats signalant, par leurs noms et prénoms, une origine maghrébine ou d'Afrique de l'Ouest. Alors que le taux de réponses du candidat de référence présumé d'origine française, Sébastien Petit, est de 13,9 %, celui du candidat maghrébin Mohamed Chettouh est de 10,1 %, soit un quart de réponses en moins. La différence est encore plus marquée pour le candidat d'Afrique de l'Ouest, pour qui le taux de réponse n'est que de 9,4 %. Ces discriminations, qui sont très significatives pour les offres qui émanent de particuliers, le sont aussi pour les offres diffusées par les agences immobilières. Elles ne sont que faiblement atténuées lorsque le candidat à la location ajoute un signal de stabilité en précisant qu'il est fonctionnaire.

En outre, ces discriminations sont très différentes selon les territoires. Elles sont patentes dans un petit nombre d'aires urbaines. Les dix aires urbaines où l'intensité des discriminations est la plus forte ne sont ni les plus grandes, ni les plus petites. Sauf exception, ce ne sont pas des capitales régionales. Leur taille est proche de la médiane des grandes aires urbaines et elles sont dispersées dans l'espace métropolitain au Centre (Limoges, Orléans), au Nord (Amiens, Béthune, Caen, Le Havre, Valenciennes), au Sud (Avignon, Perpignan) et à l'Est (Nancy). Perpignan, Limoges, Avignon et Nancy sont en tête des classements de discrimination établis à partir d'indicateurs différents (réponse positive aux candidats, rendez-vous fermes, nombre de contacts).

Habiter en cité ou en HLM envoie un signal positif auprès des loueurs

Deux des candidats fictifs de ce testing indiquent alternativement dans leur message de prise de contact avec le loueur qu'ils habitent en cité ou en HLM, forme d'habitat particulièrement présent en quartier prioritaire (74 % des ménages étant dans ce cas²). Pour tester l'effet du lieu de résidence, on se restreint alors aux 2462 annonces (868 d'agences et 1594 de particuliers) pour lesquelles le candidat Frédéric Rousseau a envoyé une demande en indiquant résider dans un HLM ou dans une cité. Pour les offres de logement de particuliers, Frédéric Rousseau est avantagé relativement au candidat de référence pour les taux de réponse et le nombre de contacts (**tableau 2**). Une interprétation est que le fait de déclarer quitter un HLM ou une cité pour

accéder à un appartement du parc locatif privé dans un quartier neutre ou favorisé est un marqueur d'ascension sociale et de hausse du niveau de vie, ce qui envoie un signal financier positif pour les bailleurs sur la capacité du futur locataire à s'acquitter de ses loyers.

Un test analogue est décliné pour les candidats qui signalent une origine maghrébine par leur patronyme. On se restreint aux 2464 annonces (882 d'agences et 1582 de particuliers) pour lesquelles le candidat Karim Benchargui a envoyé une réponse en indiquant résider dans un HLM ou dans une cité. Karim Benchargui est lui aussi avantagé pour le nombre de contacts, par les particuliers, relativement au candidat de référence (**tableau 3**).

1. Le Gallo J., L'Horty, Y., du Parquet L., Petit P. (2017), «Discrimination dans l'accès au logement: un testing de couverture nationale». *Rapport de Recherche Tepp* 17-11.

2. Sala M. (2018), «Des conditions de logement plus dégradées dans les quartiers prioritaires», *En détail*, ONPV.

Tableau 1
Profil des huit candidats fictifs

		Âge	Consonance prénom et nom	Autres caractéristiques
Pour toutes les annonces	Sébastien PETIT	41	Française	Neutre
	Mohamed CHETTOUH	41	Maghrébine	Neutre
En alternance, pour une annonce sur deux	Mounir MEHDAOUI	41	Maghrébine	Fonctionnaire
	Kévin DURAND	22	Française	Neutre
	Frédéric ROUSSEAU	41	Française	Habite en cité ou en HLM
	Désiré SAMBOU	41	Afrique de l'Ouest	Prénom à consonance non musulmane
	Nordine M'BAREK	22	Maghrébine	Neutre
	Karim BENCHARGUI	41	Maghrébine	Habite en cité ou en HLM

Tableau 2
Impact d'un habitat en HLM pour des candidats d'origine française (Tests de différences PETIT/ROUSSEAU)

	Écart de taux de réponses non négatives (en point de %)	Écart de taux de RDV de principe (en point de %)	Écart de nombre de contacts (en point de %)
Ensemble des annonces	- 1,26 (0,184)	+ 0,32 (0,652)	- 0,02 (0,147)
Agences	+ 1,61 (0,421)	+ 1,04 (0,507)	0,03 (0,254)
Particuliers	- 2,82*** (0,002)	- 0,06 (0,891)	- 0,04*** (<0,001)

*** significatif au seuil de 1 %, **au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, probabilité critique entre parenthèses; inférence statistique par bloc-bootstrap (10000 répliquions)

Source: Testing Dalton (Discrimination dans l'accès au logement: un testing de couverture nationale).

Traitements: Tepp, CNRS.

Note de lecture: M. Petit, d'origine française, a un taux de réponses non négatives supérieur de 2,82 points à celui de M. Rousseau, également d'origine française, qui habite en HLM ou en cité, pour des offres de logement publiées par des particuliers. Cet écart est statistiquement significatif au seuil de 1 % (probabilité critique inférieure à 0,01).

Tableau 3
Impact d'un habitat en HLM pour des candidats d'origine maghrébine (Tests de différences CHETTOUH/BENCHARGUI)

	Écart de taux de réponses non négatives (en point de %)	Écart de taux de RDV de principe (en point de %)	Écart de nombre de contacts (en point de %)
Ensemble des annonces	- 0,89 (0,302)	- 0,36 (0,539)	- 0,01 (0,195)
Agences	- 0,57 (0,742)	- 0,91 (0,538)	- 0,01 (0,711)
Particuliers	- 0,01 (0,123)	- 0,001 (0,849)	- 0,017** (0,040)

*** significatif au seuil de 1 %, **au seuil de 5 %, * au seuil de 10 %, probabilité critique entre parenthèses; inférence statistique par bloc-bootstrap (10000 répliquions)

Source: Testing Dalton (Discrimination dans l'accès au logement: un testing de couverture nationale).

Traitements: Tepp, CNRS.

Note de lecture: M. Chettouh, d'origine maghrébine, a un taux de réponses non négatives supérieur de 0,01 point à celui de M. Benchargui, également d'origine maghrébine, qui habite en HLM ou en cité, pour des offres de logement publiées par des particuliers. Cet écart n'est pas significativement différent de zéro. L'écart de nombre de contacts est de 0,017 point et il est statistiquement significatif au seuil de 5 % (probabilité critique inférieure à 0,05).

YANNICK L'HORTY, SOULEYMANE MBAYE (UPEM, TEPP-CNRS)

Discriminations dans des domaines autres que l'accès à l'emploi ou au logement : importantes pour les habitants des quartiers prioritaires

Alors que les discriminations à l'encontre des habitants et habitantes des quartiers prioritaires ont été étudiées essentiellement sur le marché du travail, une série d'études récentes couvre de nouveaux domaines jusqu'ici pas ou peu explorés, même s'ils conditionnent l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : l'achat d'une voiture d'occasion, l'accès à un crédit à la consommation, une assurance automobile, une complémentaire-santé, une formation pour adultes, la reprise d'une petite entreprise et l'accès à un hébergement de loisirs.

Ce projet, financé par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, a consisté à effectuer sept campagnes coordonnées de testing pour mesurer des discriminations selon l'âge et, parmi les jeunes, selon le sexe, l'origine et le lieu de résidence. Un même ensemble de candidats fictifs a effectué des demandes dans chacun de ces marchés. L'étude est accessible sous forme d'articles distincts pour chacun des marchés¹.

La méthode du testing consiste à envoyer à un même offreur plusieurs candidatures semblables en tous points sauf sur la caractéristique qu'il s'agit de tester. Les six profils de candidats fictifs se distinguent seulement par le type de quartier de résidence (neutre ou localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville), leur âge, leur sexe et leur origine signalée par la consonance de leur prénom et de leur nom (**tableau 1**). En dehors de ces critères, les demandeurs sont similaires. Sur chacun des sept marchés, ils adressent leurs demandes auprès des mêmes offreurs, sous forme d'envois de courrier électronique. On parle de discrimination lorsqu'un même offreur effectue une différence de traitement entre deux demandeurs. Pour mesurer des discriminations liées au quartier de résidence, un jeune homme d'origine française mentionne dans son message une adresse dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) (**tableau 2**).

Les discriminations existent dans la plupart des marchés

Des discriminations en raison du lieu de résidence existent dans cinq des sept marchés explorés (**tableau 3**). Sur les marchés des voitures d'occasion et de l'hébergement touristique, le candidat qui réside dans un QPV a significativement moins de chances d'obtenir une réponse non négative que le candidat de référence. Cette discrimination est plus forte que celle à l'encontre du jeune homme d'origine africaine. Ainsi, la discrimination liée au lieu de résidence est sur ce marché plus forte que celle liée à l'origine.

Sur le marché de la reprise de petites entreprises, les jeunes issus de l'immigration (originaires d'Afrique subsaharienne) sont pénalisés par rapport aux jeunes dont

les noms et prénoms sont de consonance française. Par contre, les jeunes habitant en QPV sont favorisés. Ce résultat est lié au fait que les fonds de commerce proposés à ces jeunes sont en réalité de moins bonne qualité².

Sur les marchés de l'assurance automobile et de la complémentaire santé, le coût du contrat est significativement plus élevé pour une assurance et moins élevé pour une complémentaire santé pour le candidat qui réside dans un QPV. On ne mesure pas de discriminations des candidats d'origine africaine pour les assurances automobiles. En revanche, ceux-ci paient leur cotisation santé moins chères que le candidat de référence.

1. Bunel M., L'Horty Y., Mbaye S., du Parquet L., Petit P. (2017), «Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique», *Rapport de Recherche Tepp* 17-10.
L'Horty Y., Bunel M., Mbaye S., du Parquet L., Petit P. (2017), «Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : les enseignements de trois testings», *Rapport de Recherche Tepp* 17-08.
du Parquet L., Bunel M., L'Horty Y., Mbaye S., Petit P. (2017), «Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing», *Rapport de Recherche Tepp* 17-06.
Mbaye, S. (2017), «Reprendre une entreprise : une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail?» *Rapport de Recherche Tepp* 17-09.
Mbaye S., Bunel M., L'Horty Y., du Parquet L., Petit P. (2017), «Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : un testing sur le marché des voitures d'occasion», *Rapport de Recherche Tepp* 17-07.
2. Prix et loyers faibles, fonds de commerce surreprésentés dans le 93 et dans le 95.

Tableau 1
Six candidats fictifs

Individu	Âge	Sexe	Consonance prénom et nom	Réputation du quartier de résidence (en Île-de-France)
H-42-Origine française	42	Homme	Française	Neutre
H-22-OF	22	Homme	Française	Neutre
F-22-OF	22	Femme	Française	Neutre
H-22-OA	22	Homme	Africaine (non musulmane) ^a	Neutre
H-22-OF-QPV	22	Homme	Française	Défavorisée (localisé dans un quartier politique de la ville)
F-22-OA	22	Femme	Africaine (non musulmane) ^b	Neutre


Note a et b : plusieurs travaux ont montré l'existence d'une discrimination spécifique liée à la religion supposée des candidats à l'emploi (Adida et al., 2010), Pierné, 2013). Seule la discrimination liée à l'origine, au sens strict, est ici examinée.


Tableau 2
Les communes de résidence des candidats fictifs dans chacun des départements franciliens

Dpt.	Communes de résidence « neutre »	Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
75	Paris 13, Paris 11, Paris 15, Paris 14, Paris 12	Barbès dans le 18 ^e arrondissement de Paris
77	Bussy-Saint-Georges, Chessy, Mareuil-les Meaux, Ozoir-la-Ferrière, Vaux-le-Pénil	Les Quartiers-Nord à Melun
78	Bois d'Arcy, Houilles, Rambouillet, Vélizy-Villacoublay, Mézières-sur-Seine	Le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie
91	Brunoy, Leuville-sur-Orge, Palaiseau, Saint-Pierre-du-Perray, Saulx-les-Chartreux	La Grande-Borne à Grigny
92	Châtenay-Malabry, Châtillon, Montrouge, Fontenay-aux-Roses, Asnières-sur-Seine	Petit-Nanterre à Nanterre
93	Coubron, Gagny, Neuilly Plaisance, Villemomble, Les Lilas	Les 4000 à La Courneuve
94	Joinville-le-Pont, Saint Maurice, Charenton-le-Pont, Villecresnes, Sucy-en-Brie	Le Grand-Ensemble à Choisy-le-Roi
95	Asnières-sur-Oise, Beauchamp, Eaubonne, Herblay, Soisy-sous-Montmorency	Les Carreaux à Villiers-le-Bel

Tableau 3
Taux de réponses non négatives/coûts dans les cinq marchés testés

Marchés	JH d'origine française résidant dans un quartier neutre (candidat de référence)	JH d'origine française résidant dans un QPV	JH d'origine africaine résidant dans un quartier neutre	Nombre de tests
Voitures d'occasion ^a (taux de réponse en %)	10,6	7,8	8,6	489
Hébergement de loisirs ^b (taux de réponse en %)	56,8	46,3	49,3	1433
Reprise de fonds de commerce ^c (taux de réponse en %)	10,8	22,0	4,7	341
Assurance automobile ^d (coût annuel moyen de l'assurance en €)	609	655	614	38
Complémentaire santé ^e (coût annuel moyen pour un haut niveau de garantie en €)	682	671	671	52

 Discrimination négative (écart négatif et significatif au candidat de référence)

 Discrimination positive (écart positif et significatif au candidat de référence)

Source : Testing Diamant (Discriminations inter-âge et selon d'autres motifs: analyse à partir d'une noria de testings).

Champ : a et c Île-de-France; b Bretagne, Pays-de-la-Loire et PACA; d et e France métropolitaine

Traitements : Tepp, CNRS.

Note de lecture : sur le marché des voitures d'occasion, le jeune homme issu d'origine française résidant en quartier prioritaire a un taux de réponses non négatives significativement plus faible (7,8 %) que son homologue résidant dans un quartier non défavorisé (10,6 %). Ce taux est même plus élevé pour le jeune homme d'origine africaine (8,6 %) que pour celui qui vit en QPV. En revanche, dans la reprise de fonds de commerce, ce dernier a un taux de réponses non négatives significativement plus élevé (22,0 %) que son homologue vivant dans un quartier non défavorisé (10,8 %), là où le jeune homme d'origine africaine est défavorisé (4,7 %).